

Interview accordée par M. François Mitterrand, Président de la République, à RTL le lundi 16 novembre 1987, notamment sur les ventes d'armes à l'Iran, le financement des partis politiques et l'élection présidentielle de 1988.

QUESTION.- Monsieur le Président de la République, bonsoir. Merci de m'accueillir chez vous, vraiment chez vous, dans la bibliothèque de l'Élysée. C'est une petite pièce arrondie, ouvrant sur le parc. On voit quelquefois le chien, votre chien, montrer le bout de son nez... il n'a pas l'air de détester la vie à l'Élysée. Nous sommes seuls de part et d'autre d'une table. Un feu brûle dans la cheminée. Il fait un peu de bruit. C'est vraiment ce soir l'Etat spectacle qui fait relâche, il n'y a pas de caméra pour vous voir et pas de public pour vous applaudir ou réagir.

- Nos auditeurs doivent savoir que le principe de cette première - parce que c'est une première, c'est la première fois que vous accordez une émission, une interview à RTL, depuis 1981 - avait été arrêté il y a plusieurs mois. Ces derniers temps, on a beaucoup dit : "parlez, monsieur le Président", alors vous allez parler en effet, mais c'est simplement le hasard qui fait bien les choses. "Parlez, monsieur le Président", c'était l'appel qui vous était lancé à propos de l'affaire Luchoire, puisque vous avez été vous-même, personnellement, mis en cause. Alors je vous propose d'entrer tout de suite dans le vif du sujet sans tourner autour du pot. Cette affaire Luchoire, je vous propose, si vous voulez bien, de la résumer très brièvement pour nos auditeurs qui ne connaissent peut-être pas forcément les méandres de cette affaire.

- Le 9 avril 1984, l'amiral Lacoste, patron des Services spéciaux, est informé de la livraison d'armes à l'Iran par une société française, la société Luchoire. Or, depuis 1981, vous avez vous-même interdit toute fourniture de matériel de guerre à l'Iran, ce qui est logique, puisque la France fournit des armes à l'Irak qui est en guerre avec l'Iran. Le 21 mai, six semaines plus tard, l'amiral Lacoste vous parle de ce trafic. Vous lui demandez de prévenir le ministre Charles Hernu, ce qu'il fait le 24 mai. Et ce qui est ahurissant, ce qu'on a de la peine à croire, c'est que le trafic se poursuit, et se poursuit pendant dix-huit mois, jusqu'au moment où Charles Hernu est remplacé par Paul Quilès, au ministère de la défense.

- Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il y a eu quelque part des négligences alarmantes qui posent des questions sur la façon dont ce pays est gouverné...

- LE PRESIDENT.- et sur la façon dont se vendent les armes.

- LE JOURNALISTE.- Aussi, mais nous en parlerons après.

- LE PRESIDENT.- Bien entendu, les choses peuvent être reliées, ou ne pas l'être.

- LE JOURNALISTE.- Bien sûr.\

LE PRESIDENT.- Par quoi voulez-vous que je commence ? Parce que dans votre exposé ` sur l'affaire Luchoire ` , à première vue, il y a beaucoup de questions.

- QUESTION.- Exactement. Mon exposé est tiré des révélations qui sont contenues dans le rapport du Contrôleur général Barba. Alors, est-ce que tout ce que dit le Contrôleur général Barba est exact ? Première question.

- LE PRESIDENT.- Dans votre présentation, vous avez d'abord fait -état de l'interdiction que j'ai prononcée de toutes ventes d'armes vers l'Iran...

- QUESTION.- Dès le début de 1981.

- LE PRESIDENT.- Je crois qu'il faut tout de suite, en trois mots, donner la situation de la France, la situation juridique et la réalité. Le 21 mai 1980, neuf pays européens dont la France, ont décidé - ou plutôt c'est au mois d'avril - l'embargo c'est-à-dire l'interdiction de ventes vers l'Iran et le 21 mai 1980, en application de cette décision européenne, la France a décidé cette interdiction et le 21 mai 1980, mais cet embargo ou cette interdiction a été levée le 21 janvier 1981.

- QUESTION.- C'est-à-dire avant votre arrivée à l'Élysée.

- LE PRESIDENT.- Bien entendu, avant mon arrivée. C'est un texte dans lequel il est dit simplement que le décret du 21 mai 1980 - je lis - "fixant le régime d'exportation et de réexportation des marchandises à destination de l'Iran est abrogé". Ce qui n'est pas interdit est donc autorisé.

- QUESTION.- Absolument.

- LE PRESIDENT.- Mais il faut le dire, quelques mois plus tard, le 3 mai - non le 13, c'est-à-dire trois jours après mon élection, mais elle n'est pas encore validée, je ne prendrai mes fonctions que le 21 mai - le 13 mai, le chef du gouvernement `Raymond Barre` de l'époque décide de nouveau un embargo, une interdiction mais elle est réservée, selon l'expression du décret, aux armements majeurs. Donc on peut supposer que les avions, les missiles, les radars et autres armes de toutes sortes, seront désormais interdites pour l'Iran. Ce qui n'est pas interdit serait autorisé, est-ce que la livraison d'obus était autorisée ? Je pose la question et je me la suis tellement posée que peu après mon accession aux responsabilités, j'ai donné au ministre, et donc aux administrations, la directive, en fait, de ne rien vendre à l'Iran.

- Voilà la situation.

- QUESTION.- Y compris les pièces détachées ?

- LE PRESIDENT.- Non, ce ne serait pas tout à fait exact. Entre 1981, date de mon élection, et 1982, il y a eu encore des livraisons de pièces ou d'armements divers, naturellement tout à fait secondaires, mineurs, qui avaient été commandés et payés avant même mon élection. J'ai voulu que les comptes soient apurés mais cela ne touchera aucun armement important. Donc, en fait, l'embargo existe et quiconque désormais va vendre des armes à l'Iran le fera en fraude et sera passible des rigueurs de la loi. Voilà le point où nous en étions à l'époque dont vous me parlez. \ `Suite sur l'affaire Luchoire et les ventes d'armes à l'Iran`

- QUESTION.- Donc, l'amiral Lacoste vient vous en parler en mai 1984 et vous lui demandez d'aller voir le ministre de la défense, Charles Hernu, pour vérifier et, j'imagine, faire une enquête ?

- LE PRESIDENT.- Voilà. Le 21 mai 1984, c'est-à-dire trois ans après ma prise de responsabilités ...

- QUESTION.- Votre entrée à l'Élysée ?

- LE PRESIDENT.- Oui. L'amiral Lacoste vient me voir et, parmi d'autres questions - il me voit souvent, en cette année 1984, je le recevrai huit fois - il m'informe en particulier qu'il y aurait des ventes d'armes à l'Iran, qu'il y a fraude sur les instructions qui ont été imposées par mes propres directives. Ce sont des rumeurs, ce sont des doutes. Ils sont fondés mais je ne l'apprendrai que plus tard, notamment par le rapport Barba, sur le fait qu'on a vendu, selon toutes les procédures normales, non pas à l'Iran puisqu'on ne peut pas vendre à l'Iran, on ne vend plus à l'Iran directement, mais la société en question `Luchoire` vend à d'autres pays complaisants : l'Equateur - l'Equateur, il y a discussion, ce n'est pas clair - l'Equateur commande des obus pour des canons qu'il n'a pas et cela attire l'attention du contrôle.. Il y a beaucoup de contrôles, nous en parlerons tout à l'heure, et on décide de revenir là-dessus, c'est-à-dire de ne pas vendre tout ce qu'on demande.

- Et puis, il y a une deuxième alerte qui vient d'Égypte. L'Égypte arraisonne un navire chypriote du côté de Port-Saïd dans lequel il y a des armements, évidemment en direction de l'Iran, et qui proviennent de la Société en question.

- Troisièmement, il y a une vente pour le Portugal, également suspecte, et qui, elle, est refusée par les organismes compétents.

- Donc, voyez...

- QUESTION.- Vous êtes sérieusement interpellé par cet ensemble de problèmes...

- LE PRESIDENT.- Je suis interpellé sous forme d'un doute. On ne sait pas encore, on s'inquiète..

Ce n'est pas normal qu'on vende à l'Equateur.. Le Portugal est souvent une plaque tournante pour ce genre d'opération. D'ailleurs on refuse, mais il faut être alerté. Mais le doute durera.

- Il n'y aura pas d'autre alerte exprimée ni par un service de contrôle, ni par la Direction de la protection et de la sécurité défense, dont c'est le rôle principal, ni par la DGSE - je dirai, pour être plus simple et qu'on me comprenne - le contre-espionnage, dont l'amiral Lacoste est précisément responsable. Je ne serai plus jamais saisi d'autres faits. On ne m'alertera pas de nouveau, on n'a pas d'autres soupçons puisque, le 29 novembre 1984, soit six mois...

- QUESTION.- Entre temps, si vous le permettez, monsieur le Président...

- LE PRESIDENT.- Là, vous m'interrompez, alors que je n'ai qu'un mot à dire... alors que le 29 novembre 1984 - vous pouvez compter sur vos doigts le nombre de mois qui se sont écoulés.....

- QUESTION.- Six mois.

- LE PRESIDENT.-.... la même DGSE - c'est noté dans le rapport Barba - indique, dans une fiche - et je cite la fiche de la DGSE - "Il faut noter également que la société Luchoire a par ailleurs récemment attiré l'attention à plusieurs reprises sur certaines informations non confirmées - soulignez, non confirmées - font état d'exportations de munitions acceptées officiellement en Commission - la Commission responsable pour donner un avis sur ces ventes - qui n'auraient pas, en fait, pour destinataires réels les pays pour lesquels elles n'étaient pas officiellement autorisées. Point. L'Iran a été cité". Fin de la citation que j'énonce pour l'instant. C'est-à-dire que même six mois après, les mêmes services s'interrogent.

- Et on retrouvera, dans le rapport Barba, en mars ou en avril 1985, des interrogations du même type dans la bouche du Contrôleur général, tout à fait estimable, qui suit de près les agissements de la société Luchoire.\

` Suite sur l'affaire Luchoire et les ventes d'armes à l'Iran `

- Donc, il y a doute. En tout cas, moi, je ne sais pas ce qui se passe, mais les services chargés de contrôler et donc d'informer, non pas de m'informer moi - car avant de m'informer, il est normal que l'on prévienne ceux qui ont la charge de donner un avis favorable ou défavorable, puis ceux qui donnent ou ne donnent pas l'autorisation...

- QUESTION.- ... et le ministre de la défense ` Charles Hernu ` , vous le rencontrez plus souvent que l'amiral Lacoste, vous le rencontrez au moins toutes les semaines à vos Conseils des ministres. Est-ce que vous lui parlez de cette inquiétude que vous avez de trafics clandestins, en tout cas illégaux ?

-

- LE PRESIDENT.- Bien entendu. Lorsque je rencontre l'amiral Lacoste, lorsque je le reçois le 21 mai 1984, je lui dis aussitôt - d'ailleurs, lui-même le déclare - "Parlez-en". A qui ? "Eh bien, à votre ministre, à votre supérieur hiérarchique". Depuis un texte qui date des années déjà tout à fait antérieures - je crois que c'est après l'Affaire Ben Barka - le Général de Gaulle avait décidé que les services de contre-espionnage dépendraient du ministre de la défense. Donc, c'est son supérieur hiérarchique, je lui dis : "Parlez-lui en", ce qu'il fait, je crois, le 24 mai. "Et moi aussi - lui dis-je - je lui en parlerai", ce que je fais dans le même délai.

- QUESTION.- Et il a fallu dix-huit mois pour arriver à trouver la réalité, si j'ose dire, de ce trafic ? C'est là que je m'étonne et que les Français sont probablement étonnés...

- LE PRESIDENT.- Vous avez le droit de vous étonner du fait que les services qualifiés - je vais en dire un mot - ne s'en aperçoivent pas, ou, quand ils s'en aperçoivent - car ils finissent par s'en apercevoir - hésitent sur la position à tenir... tantôt ils acceptent, tantôt ils n'acceptent pas, alors qu'il n'y a pas - c'est interdit - d'exportations d'armes vers l'Iran, officiellement, et c'est parce que c'est interdit qu'il y a fraude...\

` Suite sur l'affaire Luchoire et les ventes d'armes à l'Iran `

- QUESTION.- Mais toujours est-il qu'on ne vous en parle pas, qu'on ne vous donne pas une information, et c'est là que je m'interroge.

- LE PRESIDENT.- Oui - bon. Vous avez le droit, et moi aussi, moi encore plus que vous

- LE PRESIDENT.- Oui... bien. vous avez le droit, et moi aussi... moi encore plus que vous...

- QUESTION.-... parce que je me dis : s'il s'agit de nommer un sous-préfet dans l'Yonne ou dans la Nièvre, c'est une affaire d'Etat, on en parle au Président de la République, qui donne son avis, mais s'il s'agit...

- LE PRESIDENT.- Oui.. Pas toujours, mais enfin...

- QUESTION.- En général...

- LE PRESIDENT.- Pas pour le Sous-Préfet...

- QUESTION.- au fond, ce pays est drôlement gouverné !

- LE PRESIDENT.- Ah non ! Si vous permettez, les dispositions qui président au contrôle et à la décision dans les ventes d'armes, ce sont des dispositions très anciennes. Il est tout à fait possible que ces dispositions aient été enfreintes à diverses époques. C'est très ancien. On n'a pas inventé un système. Néanmoins, j'ai compté au moins quarante ou cinquante hauts fonctionnaires honnêtes, dont personne ne conteste la loyauté et la correction, par lesquels ces décisions passent. Et ces décisions et avis, qui sont énoncés par ces hauts fonctionnaires, civils et militaires, toutes ces décisions sont soumises à un triple contrôle :

- un contrôle de la Direction de sécurité militaire ou de défense £
- un contrôle de la Direction du contre-espionnage £
- et un contrôle un peu plus lointain, un peu moins évident, un peu moins certain, sur place, par ce qu'on appelle les officiers de zone, qui doivent vérifier par des certificats d'arrivée si les armes sont arrivées à bon port.

- Donc, ces contrôles ayant été faits, et ne m'ayant jamais signalé - d'ailleurs, pourquoi à moi ? - n'ayant jamais signalé dans le -cadre des décisions à prendre - la Commission en question n'en est pas saisie...

- QUESTION.- Ni vous-même ?.... Ni le ministre ?....

- LE PRESIDENT.- Le Secrétariat général de la défense nationale, qui est l'organisme qui donne l'autorisation, n'est pas saisi.. Les représentants de ces organismes de contrôle siègent dans cette commission et donnent leur avis sur les autorisations. La crainte qui m'est exprimée le 21 mai 1984 et qui m'est absolument communiquée à bon droit - et j'en suis reconnaissant à ceux qui m'ont informé ... de quoi ? ai-je dit tout à l'heure... d'un début de rumeur qui a besoin d'être vérifié - cela ne passe pas à travers le système en place, puisque les 20 ou 30 fonctionnaires n'en délibèrent jamais. Et finalement les ventes d'armes ont lieu d'une façon, bien entendu, indirecte. Ce n'est pas toujours facile - je ne les incrimine pas - de discerner la fraude....

- QUESTION.- Et à votre avis, monsieur le Président, est-ce que le ministre de la défense...

- LE PRESIDENT.- Permettez-moi de vous dire, Philippe Alexandre, que la Constitution ne m'a pas confié la charge de vérifier les autorisations d'exportation de matériels de guerre, et que si l'on m'en informe, bien entendu, j'en tiens compte, j'informe les autorités responsables, je m'en inquiète à diverses reprises, je l'ai fait à diverses reprises dans le courant de l'année 1984, et dès lors que les systèmes de contrôle fonctionnant ne m'informent de rien, moi, je suis quand même tout à fait autorisé à penser qu'il n'y a plus d'infraction à la règle que j'ai moi-même édictée.)

`Suite sur l'affaire Luchoire et les ventes d'armes à l'Iran`

- QUESTION.- Et le ministre `Charles Hernu`, est-ce qu'il est au courant?

- LE PRESIDENT.- Eh bien, le ministre, Philippe Alexandre, il faudra que vous lui posiez la question.

- QUESTION.- Oui, parce qu'au fond, j'ai été un peu...

- LE PRESIDENT.- Il est au courant de mon souci de ne pas vendre d'armes à l'Iran. Mais il n'est pas le seul au courant. Je vais précisément resituer cette affaire...

- QUESTION.- Est-ce qu'il est au courant du fait qu'il y a un doute et que.....

- LE PRESIDENT.- C'est le rapport Barba. C'est à l'heure actuelle la responsabilité du juge d'instruction, qui va sans aucun doute interroger beaucoup de personnes, militaires et civils, pour arriver à faire le point sur cette affaire difficile. Ce n'est pas du tout de mon domaine.

- QUESTION.- Parce que Laurent Fabius a dit, un peu méchamment : "cela fait quand même beaucoup.... Après le Rainbow Warrior, l'affaire Luchoire, cela fait beaucoup pour un seul ministre, ou pour un seul département ministériel.....".

- LE PRESIDENT.- Nous sommes dans la bourrasque pour l'instant, c'est au juge d'instruction de décider ce qu'il convient de faire, et cela fait partie un peu des arguments que j'entends développer devant vous sur ceci et sur bien d'autres choses. Laissons travailler les juges d'instruction.

- Mais moi, pour ce qui me concerne, je le répète, je ne suis pas normalement chargé d'exprimer une opinion sur des autorisations de vente de matériels de guerre, dont normalement je ne suis aucunement saisi. Enfin, quand même, on admettra... Vous en avez parlé tout à l'heure, on me saisit de Sous-Préfets, ou de Préfets parce que cela passe en Conseil des ministres.. Quelquefois, il y a des ministres obligeants, délicats, qui m'informent surtout dans la situation présente, mais il y en a d'autres qui ne le font pas. Je suis quelqu'un qui prend ses responsabilités et je vais vous apporter un élément de réflexion supplémentaire plus important que tout ce que nous avons dit jusqu'ici.\

` Suite sur les ventes d'armes à l'Iran `

- LE PRESIDENT.- Ce qui est vrai, Philippe Alexandre, c'est que si l'amiral Lacoste m'informe de ces rumeurs, le 21 mai 1984, dès le mois de juin et le mois de juillet - pour trouver une réponse au mois de septembre 1984 - s'est engagé un grand débat sur les relations de la France avec l'Iran.

- Vous savez certainement que la France a accordé un système privilégié à l'Irak, l'adversaire de l'Iran, en 1976, et que des contrats d'armes et d'armes sophistiquées ont été consentis à l'Irak à cette époque, en 1976, il y a onze ans. C'était avant la guerre entre l'Irak et l'Iran. Puis la guerre éclate, et naturellement, ce n'est pas le moment d'abandonner l'Irak. Pourquoi ?

- A ce moment-là, ce n'est plus le premier gouvernement de M. Chirac. C'est devenu les gouvernements qui ont précédé les miens et puis aussi les miens. Quelle est notre analyse ? Et là-dessus, il y a deux thèses. Il y a ceux qui disent : on fait pencher la barque exagérément du côté de l'Irak. Ce n'est pas normal. Nous n'avons pas à être considérés comme des parties prenantes dans ce conflit lointain. Nous n'avons pas non plus à nous comporter comme des ennemis de l'Iran. Après tout, quelle que soit la situation intérieure de l'Iran, les véhémences de sa révolution, les actes inqualifiables qui s'y produisent, ce n'est pas à la France d'organiser sa politique extérieure autour des politiques intérieures des Etats...

- QUESTION.- On ne la soupçonne pas encore d'avoir quelque responsabilité que ce soit dans les attentats ?

- LE PRESIDENT.- L'affaire des otages est tout à fait postérieure.

- QUESTION.- Il faut le dire...

- LE PRESIDENT.- Vous avez raison de me le dire. Mais il ne faut pas que l'opinion mêle ces deux événements, il n'y a pas de relation entre l'affaire des otages et l'affaire des ventes d'armes. Il n'y avait pas encore d'otages sur lesquels on puisse penser que l'Iran puisse avoir autorité.

- QUESTION.- Il y a l'autre thèse ...

- LE PRESIDENT.- Voilà et il y a l'autre thèse qui dit : oui, cette position à l'égard de l'Irak est prise. Si l'on voulait en changer, cela aurait une signification politique immédiatement ressentie, notamment dans le monde arabe.

- Or, quel est le devoir de la France dans son amitié pour les pays arabes et dans son souci d'équilibre au Moyen-Orient, au Proche-Orient et dans la Méditerranée jusqu'aux rivages de l'Atlantique dans le monde arabe ? C'est d'éviter que le front du monde arabe soit enfoncé, débordé, et qu'à travers cette défaite militaire puisse se propager plus rapidement encore toute une série de thèses, qu'on dit fondamentalistes ou intégristes risquant de mettre à mal l'équilibre du monde arabe jusqu'au Maroc.

- C'est une thèse sérieuse aussi. C'est la mienne, et dans ce grand débat, c'est ainsi que je tranche.\

` Suite sur les ventes d'armes à l'Iran et l'affaire Luhaire `

- LE PRESIDENT.- Et j'ai, à ce moment-là, une série de propositions qui me sont faites pour vendre officiellement des armes à l'Iran, afin de rétablir un minimum d'équilibre comme le font d'ailleurs la plupart des pays dans le monde ` par -rapport à l'Irak ` , y compris les pays

occidentaux.

- QUESTION.- D'où les ventes dont parlait ce matin le journal "Le Matin", faites par une société nationale ?

- LE PRESIDENT.- Cela, je ne sais pas... Je ne peux pas vous le garantir. Je l'ignore absolument. Ce que je peux vous dire, parce que c'est cela le point central dans lequel l'information sur les ventes d'armes qui sont des obus, qui sont considérées comme des armes mineures - c'est le terme même par comparaison, par opposition au terme "majeures" employé par M. Barre dans son décret du 13 mai 1981...

- QUESTION.- Mineures....

- LE PRESIDENT.- ... je ne cherche pas à diminuer le dommage causé à la France et l'importance de cette fraude qui nous atteint, mais ce que je veux dire, c'est que je tranche et j'arbitre. J'en discute beaucoup avec le ministre de la défense `Charles Hernu` et avec le ministre des affaires étrangères, avec M. Cheysson, avec le Premier ministre, M. Mauroy, qui d'ailleurs peu de temps après cèdera au mois de juillet la place à M. Fabius. Et on discute, c'est un sujet majeur pour les responsables de la politique française : que doit-on faire ? Je suis moi-même plein de réflexions et quand cette réflexion est achevée, je tranche en disant : nous continuerons d'aider l'Irak et nous n'aiderons pas l'Iran.

- QUESTION.- Et c'est là que vos consignes ont été enfreintes ?

- LE PRESIDENT.- Elles ont été absolument enfreintes, c'est-à-dire que c'est moi qui établis un embargo de fait sur les armes vers l'Iran. C'est moi qui, aux mois de juin, juillet, septembre, décide d'arbitrer pour que l'Irak soit aidé, et pas l'Iran, ce qui me vaudra des imprécations de l'Iran, y compris lors des dernières élections de mars 1986 et, par voie de conséquence, les socialistes qui sont pris à parti, qui sont insultés, qui sont mis en cause. Avouez que ce ne serait pas logique, pas honnête et même incroyable qu'ayant dit cela, qu'ayant pris cette position, dont on peut apporter, c'est inutile, mais dont l'histoire retiendra de nombreuses preuves, avouez que ç'eût été incompréhensible que, pour ces armes-là et d'une façon frauduleuse, inacceptable, la position de la France, celle en tout cas que j'ai définie, soit défigurée.

QUESTION.- J'ai quatre questions à vous poser, monsieur le Président, et après on parlera un peu de ce commerce des armes.

- Première question : à propos de M. Charles Hernu. Est-ce qu'un chef d'Etat, un homme d'Etat, a le droit d'avoir des amis ?

- LE PRESIDENT.- Bien entendu, oui. Bien entendu, j'en ai. J'ai aussi quelques ennemis.\`
`Suite sur l'affaire Luchoire et les ventes d'armes à l'Iran`

- QUESTION.- Deuxième question : est-ce que vous mettriez votre main au feu que le Parti socialiste, à quelque niveau que ce soit, au niveau national ou au niveau local, n'a pas retiré un sou de ce qu'il faut bien appeler un trafic ?

- LE PRESIDENT.- Oui, je mettrais ma main au feu. Et, personnellement, je pense que la manière dont le rapport Barba a été divulgué est aussi une affaire d'Etat, alors qu'une instruction judiciaire avait déjà été ouverte et qu'il appartenait au juge d'instruction d'examiner, selon les méthodes de la justice, la situation des personnes mises en cause. La manière dont le rapport Barba a été divulgué et la façon dont il a été exploité, notamment contre le Parti socialiste, en annonçant qu'il avait reçu des soultes, des commissions, de l'argent sur des ventes d'armes à l'Iran, je considère que cela constitue une immense escroquerie morale à l'égard de ce parti.

- QUESTION.- Nous parlerons de cela...

- LE PRESIDENT.- Vous m'avez demandé ce que j'en pensais. Donc, je mettrais ma main au feu, oui. Je ne suis pas spécialement le défenseur d'un parti parmi les autres dans les fonctions que j'occupe aujourd'hui ...

- QUESTION.- C'est un parti que vous connaissez bien, cela a beaucoup d'importance ...

- LE PRESIDENT.- Je mettrais ma main au feu, oui.\`

`Suite sur l'affaire Luchoire et les ventes d'armes à l'Iran`

- QUESTION.- A partir du moment où Paul Quilès porte plainte contre la société Luchoire, le 6 mars 1986, est-ce qu'il y a eu des livraisons d'armes à l'Iran, par quelque canal que ce soit ?

LE PRESIDENT.- Avant d'en arriver à cette date là, dès le mois de mars. En réalité, l'enquête

- LE PRESIDENT.- Avant d'en arriver à cette date-là, dès le mois de mars. En réalité, l'enquête de M. Quilès a commencé beaucoup plus tôt, dès l'année 1985, après sa prise de fonction et d'ailleurs, vous remarquerez, pour ceux qui suivent cette affaire de près, le rapport Barba note qu'à partir de là les acceptations de la commission qualifiée et du secrétariat général de la défense nationale qui décident sont très rares et qu'en général ils accumulent les refus. Donc, cela n'a pas commencé en mars. C'est un petit peu là que vous vous êtes réveillés parce qu'il y avait les élections. Non. C'est nettement plus tôt.

- QUESTION.- Et cela a continué ?

- LE PRESIDENT.- Moi, ce que je peux dire, c'est que j'ai posé la question au chef du gouvernement ` Laurent Fabius `, au ministre de la défense ` Paul Quilès ` : je leur ai demandé de bien vouloir m'adresser une note pour me signaler l'ensemble des ventes qui avaient été faites vers un certain nombre de pays. Il n'y a pas de ventes vers l'Iran. On ne trouvera jamais de papier dans lequel c'est indiqué et c'est interdit. En revanche, on trouve un grand nombre de pays suspects, ceux qui étaient suspects dans la première période, c'était la Thaïlande, le Portugal, la Yougoslavie, le Brésil et quelques autres. Triste tableau d'honneur. Et puis, peu à peu, cela s'est déplacé. On peut trouver Singapour, on peut même trouver un certain trafic qui pourrait passer par l'Italie ou par d'autres canaux. Comme le Premier ministre et le ministre de la défense m'ont apporté l'assurance qu'il n'en était rien, moi, je crois à leur parole et je ne suis pas en mesure, pas plus avec ce gouvernement qu'avec l'autre, d'effectuer des vérifications moi-même et ce n'est pas mon rôle.

- QUESTION.- Est-ce que vous pourriez confirmer, comme l'ont dit certains socialistes, que l'actuelle majorité a gêné ou fait gêner, avant les élections législatives, les négociations pour la libération des otages ?

- LE PRESIDENT.- Cela, je ne le dirais pas.

QUESTION.- Alors, le commerce des armes, est-ce que cela ne fait pas partie de ces douloureuses révélations qui s'imposent aux socialistes quand ils arrivent au pouvoir et qui les contraignent à des révisions déchirantes de leurs conceptions ?

- LE PRESIDENT.- Oui, je vois ce que vous voulez dire. Il y a le commerce licite, autorisé et de ce point de vue, je ne me place pas au -plan moral, sur le -plan de la gestion des Etats, de leur commerce extérieur.

- QUESTION.- Je ne disais pas cela...

- LE PRESIDENT.- J'ai très bien compris pourquoi.

- QUESTION.- Avant que les socialistes ne soient au pouvoir, les socialistes disaient : pas de commerce d'armes où que ce soit, avec qui que ce soit. Vous-même le rappeliez...

- LE PRESIDENT.- J'allais tout à fait dans ce sens...

- QUESTION.- quand vous avez visité le Salon du Bourget ` en 1981 `, vous avez caché sous un voile pudique les armes qui équipaient certains appareils destinés à l'exportation.

- LE PRESIDENT.- Ne nous égarons pas, ce qui est vrai c'est que j'avais, et que j'ai toujours, au fond de moi une position défavorable au fait que la France soit le troisième exportateur mondial d'armements.

- QUESTION.- Vous vous êtes renforcé dans ces...

- LE PRESIDENT.- Non, nous avons continué de l'être, comme auparavant. Je me suis rendu compte, d'une part, que si nous voulions avoir un armement français, nous étions obligés de vendre les armements fabriqués, armements sophistiqués, assez remarquables de ce point de vue, destinés à l'armée française, sans quoi l'armée française n'offre pas un marché suffisant pour que ces fabrications soient rentables. Il faut avoir des exportations.

- D'autre part, dans ces exportations, peut-être doit-on faire entrer certaines considérations morales ? On ne vendra pas à celui-ci et par exemple, il y a actuellement trois embargos de fait ou de droit, l'Iran, la Libye, l'Afrique du Sud.

- J'ai moi-même veillé à ce que certaines armes, notamment, les armes de combat de rue, fussent interdites au Chili. Je vous donne ces exemples.

- Interviennent quand même certaines considérations mais, grosso modo, c'est vrai que la France vend des armes. Et décréter qu'on n'en vendra plus, c'est exposer plusieurs centaines de milliers,

je crois, de travailleurs, au chômage, dans une époque où c'est difficile. Donc, la pratique du gouvernement ne m'a pas fait abandonner l'idée que je me fais des ventes d'armes. Mais c'est vrai que j'ai considéré que l'intérêt de la France, dans l'époque où je me trouvais, me contraignait, pour l'armée française, et son équipement, son armement, et pour le travail de ceux qui vivent de la défense nationale. J'ai estimé devoir continuer.

- J'en prends la responsabilité, le reste est affaire entre ma conscience et moi.\

QUESTION.- Alors, il y a une autre question qui se pose, mais vous avez en partie répondu : on a posé, à propos de cette affaire Luchoire, la question du financement des partis politiques. Je remarque simplement qu'au fond tout le monde est un peu saisi d'une démanigaison de moraliser le financement des partis. L'ennui c'est que cette démanigaison ne se produit chez les gens que lorsqu'ils ne sont plus au pouvoir. C'est un peu le cas de M. Barre qui a proposé un référendum, que ne l'a-t-il fait quand il était au pouvoir ! Et c'est un petit peu le cas aussi des socialistes, qui disent un peu la même chose aujourd'hui. Alors, quel est votre sentiment sur cette question ?

- LE PRESIDENT.- Vous avez un peu raison.. Pas tout à fait.. C'est vrai qu'au pouvoir les partis politiques sont plus prudents dans leurs affirmations. Mais une initiative a été prise par les socialistes lorsqu'ils disposaient de la majorité absolue, après 1981, qui ont saisi les autres partis représentés à l'Assemblée nationale, au Parlement en tout cas, pour leur dire : "si on le faisait ?" Mais nous ne voulions pas - nous aurions pu puisque nous avions la majorité absolue - imposer une règle qui ne serait pas acceptée par la grande majorité des députés. Vous me direz ce que vous voudrez, peut-être était-ce un excès de scrupules, en tout cas cela n'a pas été fait. Revenons-y, ce n'est pas parce que cela n'a pas été fait...

- QUESTION.- C'est impossible ?

- LE PRESIDENT.- Pas du tout, et j'ajouterais : il faut le faire ! Vraiment, je suis quand même très avancé dans ma vie personnelle et dans ma vie politique. J'ai vécu quarante ans de la vie politique française, et d'un certain point de vue, international, je souffre que de telles questions n'aient pas pu être réglées et si je n'ai pas moi-même apporté tout l'effort qui eût été nécessaire pour y parvenir, je me le reproche. Je ne veux pas me le reprocher plus longtemps. Je dis qu'il y a un moyen.

- Il faut réglementer le financement des campagnes électorales et il faudrait réglementer le financement des partis politiques.

- QUESTION.- On peut le faire maintenant, à la veille d'une...?

- LE PRESIDENT.- On peut le faire maintenant.\

` Suite sur le financement des partis politiques `

- LE PRESIDENT.- Il faut que les candidats déclarent ce qu'ils reçoivent, et ce qu'ils dépensent. Il faut que les bailleurs de fonds déclarent ce qu'ils donnent. Il faut accroître les financements publics - je ne dis pas remplacer - les financements privés par les financements publics. Mais il y a déjà des financements publics, puisque pour les partis qui font plus de 5 % les candidats sont remboursés de leurs dépenses.

- QUESTION.- Monsieur le Président, cela se fait en Allemagne, cela n'a pas empêché un certain nombre de se tromper ?

- LE PRESIDENT.- Absolument, mais vous n'imposerez pas la vertu, par quelque moyen que vous choisissiez. Vous me posez une première question : est-ce qu'on en finira en imposant une sorte de règle morale et juridique ? Et ensuite, je vous dis "oui, on peut le faire". Et vous me dites "cela n'empêchera pas...". Un pays, un Etat de droit a besoin de règles malgré tout. Eh bien, il faut l'un des systèmes qui ont été proposés, par des personnalités politiques de l'actuelle majorité, mais aussi par l'opposition socialiste, il faut, voyez-vous, plafonner les dépenses.

- Une élection présidentielle, je sais ce que c'est. Celle que j'ai fait le mieux, dans la mesure où j'en aurais fait de mal, c'est la première, en 1965. Il n'y avait rien du tout, un petit appartement de 5 pièces, 5 postes de téléphone...

- QUESTION.- Vous avez, pourtant, fait un bon résultat...

- LE PRESIDENT.- On a fait un très bon résultat, on n'a pas dépensé 100 millions de centimes. Il

ne faut pas exagérer les choses. Je dis qu'aujourd'hui - vous avez à faire à un expert - une campagne présidentielle peut être menée aux alentours de 100 millions de francs.

- QUESTION.- Monsieur le Président, vous allez faire plaisir à M. Barre, il dit la même chose.

- LE PRESIDENT.- Il a dit 200 millions.... Mais bon... On peut chercher un chiffre moyen. Il a de bonnes idées d'ailleurs, je ne suis pas hostile à cette bonne idée. Je l'en remercie, nous nous rejoignons sur ce point : il faut le faire.

- QUESTION.- Un référendum ?

- LE PRESIDENT.- J'y viens, mais je n'ai pas terminé.\

LE PRESIDENT.- `Suite sur le financement des partis politiques` Il ne faut pas simplement réglementer, il faut contrôler. Il faut qu'il y ait un organisme quelconque, qui contrôle la véracité des dires, la vérité et la loyauté des opérations. Mais rien de mieux que des magistrats. On peut les prendre dans les trois grands corps, Conseil d'Etat, Cour de Cassation, Cour des Comptes. Des magistrats !

- Voilà ! Et vous dites : mais comment faire ? Je vais ajouter un élément supplémentaire. Pourquoi est-ce qu'on ne ferait pas tout du même coup ? Pourquoi est-ce qu'on ne déciderait pas officiellement de contrôler l'état du patrimoine et de la fortune des élus d'un certain rang ? Pourquoi est-ce qu'ils ne seraient pas obligés de déclarer leur patrimoine avant et de le déclarer après ? Je l'ai fait, moi, avant d'être élu, en 1981. Je le ferai quand j'aurai quitté mes fonctions, mais je ne me cite pas en modèle.

- Il y a beaucoup d'honnêtes gens dans la vie politique. Je suis très choqué de voir à quel point on les critique, on se tourne vers eux en disant : "les pourris". J'ai dit un jour aux Français, c'était à une émission de télévision, "vous savez, ne classons pas les uns et les autres £ les hommes politiques, ils sont comme vous". Non ! Je n'aime pas beaucoup ces campagnes qui tendent à dire que les hommes politiques sont plus malhonnêtes que d'autres. Il y a beaucoup de gens très honnêtes £ il y en a des malhonnêtes aussi, ils font image....

- Alors, ce que je veux dire, c'est qu'il faut maintenant se presser de réglementer le financement des campagnes, de réglementer le financement des partis politiques, de contrôler ce financement, ces financements, et j'ajoute : contrôler le patrimoine des élus d'un certain rang. Je pense naturellement aux ministres, je pense au Premier des ministres, je pense au Président de la République, on peut aller jusqu'aux députés, mais laissons les législateurs décider eux-mêmes. Voilà l'idée que je propose. Et je demande instamment devant l'opinion publique, à laquelle je m'adresse par votre canal, Philippe Alexandre, qu'on le fasse. Il faut le décider, il faut en finir avec cette boue. Il y a ceux qui passeront quand même à travers pour commettre des actions de fraude. Les malhonnêtes alors seront dix fois plus coupables et devront être sanctionnés plus encore, plus fermement.

- Alors le moyen ? Le référendum, a dit l'un des leaders de la majorité actuelle, je crois. Je pense que c'est encore plus simple. Il suffit que le gouvernement dépose une loi devant l'Assemblée nationale, dans les jours qui viennent, en tout cas avant la fin de la session, et que cette loi suive normalement la procédure parlementaire. Et si on n'y arrive pas, avant le 25 ou 30 décembre - car il y a aussi le vote du budget, c'est toujours compliqué, le programme est déjà chargé - je suis prêt à signer un décret de convocation du Parlement en session extraordinaire au mois de janvier, de telle sorte que l'Assemblée nationale et le Sénat pourraient disposer des journées nécessaires, au moins une semaine, pour en finir une fois pour toutes avec cette question qui empoisonne la vie des Républiques depuis plus de cent ans.

- QUESTION.- C'est très important.

- Monsieur le Président, nous allons faire une pause £ non pas une pause publicitaire puisque vous savez qu'il n'y a pas de publicité dans cette émission, mais une petite pause pour permettre à la rue Bayard et à Jean-Pierre Defrein de faire la synthèse de ce que vous avez dit à notre micro. Puis après, nous nous retrouverons pour d'autres sujets.\

QUESTION.- Alors, monsieur le Président de la République, la crise financière et boursière a sûrement davantage préoccupé les Français que ces ténébreuses histoires de marchands de canons. Le gouvernement sur le sujet a été plutôt discret. Qu'est-ce que le Président de la République a à dire aux petits épargnants pour les rassurer ou au contraire pour les alerter ?

Republique a à dire aux petits épargnants pour les rassurer ou au contraire pour les avertir ?

- LE PRESIDENT.- Je n'assume pas la responsabilité de la politique économique de la France. J'ai cependant pour mission de veiller à ce que les Français, quelle que soit leur catégorie sociale, puissent s'en tirer le mieux possible lorsque cela va mal, c'est-à-dire que je suis en droit de demander que les mesures prises puissent compenser les injustices du sort pour établir autant qu'il est possible justice et équité sociales. Mais sur le -plan plus général, la crise française s'insère dans une crise mondiale. On ne peut pas dire que la France soit à l'origine de la bourrasque boursière ou de la bourrasque monétaire...

- QUESTION.- Ni les privatisations.

- LE PRESIDENT.- Ni les privatisations. Vous savez ce que je pense, mais nous aurions bien d'autres choses à dire à ce sujet. Je pense que le gouvernement a bien fait, disons, de faire la pause des privatisations, parce qu'indiscutablement, en accroissant le nombre des actionnaires, il alourdissait le marché. Donc il a bien fait de décider cette pause. Je ne sais pas combien de temps elle durera, tout dépendra sans doute de la suite, mais je ne veux pas m'attarder sur ce sujet.

- Sur le -plan mondial, la France est aujourd'hui victime d'un certain nombre de déséquilibres, d'instabilités dont elle n'est pas directement responsable. Alors il faut qu'elle se dresse et qu'elle dise aux autres, au monde : voilà ce que moi, la France, je propose. Voilà aussi la charge que je suis prête à prendre avec vous pour tenter d'apaiser la crise.

- Alors le premier point, Philippe Alexandre, c'est d'essayer de corriger les déséquilibres économiques mondiaux. Je dirai que cela nous est d'autant plus facile que n'en étant pas directement responsables, il s'agit de dire aux Américains - ce que viennent, d'ailleurs, de faire à Bruxelles les ministres de l'économie et des finances - "réduisez votre déficit budgétaire, réduisez votre déficit du commerce extérieur". C'est considérable, cela pèse terriblement sur l'économie mondiale...

- QUESTION.- Ils l'ont dit assez souvent.

- LE PRESIDENT.- Et puis dire à l'Allemagne, au Japon : soutenez davantage votre activité économique ! Vous avez des excédents considérables et vous ne le faites pas !

- Et puis dire aux uns et aux autres : baissez vos taux d'intérêt de l'argent, les taux d'intérêt réels. Il faut dire que la France a des taux d'intérêt qui se situent parmi les plus importants dans le monde. Donc il faut qu'elle s'applique à elle-même cette leçon si elle le peut.

- Ensuite, c'est le dernier point - je ne veux pas vous faire un grand discours - je dis qu'il faut penser que si l'on accroissait l'aide au tiers monde, si on s'attaquait vraiment au problème de l'endettement, si l'on allait vraiment vers l'engagement mondial de fournir 0,7 % de son revenu national aux pays du tiers monde, il y a 2 milliards d'êtres humains qui prendraient part à l'économie mondiale, qui prendraient part aux échanges, qui consommeraient, qui produiraient, qui échangeraient.\

LE PRESIDENT.- ` Suite sur la crise financière et boursière ` Donc, sur les déséquilibres économiques mondiaux, il faut une volonté politique et je l'ai dit sur toutes les tribunes. Je ne suis pas le seul à le dire, comme Français, mais moi je l'ai dit et comme je suis le Président de la République, je suis le premier à devoir le dire, et je l'ai répété sans arrêt.

- De même on peut constater l'instabilité actuelle. Il n'y a plus de système monétaire international depuis 1971 ` fin des accords de Bretton Woods ` , depuis une décision de M. Richard Nixon, il n'y a plus rien ! Alors naturellement, c'est la foire d'empoigne ! Chacun pour soi ! Il faudrait en finir avec le "chacun pour soi". Il n'y a plus de système monétaire.

- Si on en veut un, il faut créer des pôles de référence, des pôles d'amarrage autour des trois grandes monnaies. Quelles sont ces trois grandes monnaies ? Il y a naturellement le dollar, il y a le yen japonais, et puis il devrait y avoir aussi l'écu, l'écu européen, qui pourtant reste une monnaie à la fois réelle et fantomatique.

- QUESTION.- L'Europe a été absente dans ce débat.

- LE PRESIDENT.- L'Europe a été absente dans ce débat, vous avez raison. Il faudrait que les banques centrales coordonnent davantage leur action. Je voudrais moi aussi que l'écu soit une monnaie de réserve comme le dollar.\

QUESTION.- Monsieur le Président, est-ce que vous pensez que cette crise va durer ? Qu'elle va se traduire par une réduction des carnets de commande dans l'industrie, et par conséquent par une diminution du pouvoir d'achat et puis par une réduction de la consommation, bref par ce qu'on appelle la récession ?

- LE PRESIDENT.- Si on laisse faire, oui. Mais bien entendu la volonté des gouvernants n'est pas de laisser faire, j'en suis convaincu. Si on laisse faire, oui, pourquoi ? Pour une raison simple : les gens ont moins d'argent. Il y a beaucoup de milliards qui sont passés comme cela d'une poche à l'autre, ou bien qui se sont volatilisés. Donc il y a moins d'argent, et quand il n'y a pas moins d'argent, il y a quand même plus d'inquiétude et on dit : Oh ! Là là ! cela va mal, on va restreindre les achats, on achètera moins de choses. On avait envie de cela, on ne l'achètera pas. Soyons prudents.

- Si c'est le mouvement général de la psychologie mondiale, on ira vers une récession. Mais on peut ne pas y aller. Il n'y a pas de fatalisme. Cela dépend de la volonté politique, et particulièrement de la volonté politique des dirigeants européens. Il faut se donner les moyens des analyses économiques. Il faut évaluer l'impact du choc boursier.

- Nous avons un rendez-vous le 4 décembre prochain, je crois, à Copenhague, pour un Sommet européen. Tous seront là. Ce n'était pas prévu au programme, bien entendu. Eh bien il faut absolument qu'à Copenhague les Douze lancent des initiatives pour assurer un minimum de croissance qui viendra compenser le choc boursier.

- QUESTION.- Mais en attendant Copenhague, cette crise, ce crack, cette espèce de 1929 - c'est une nouvelle version de 1929 - est-ce que cela n'aurait pas pu être une de ces grandes causes nationales autour desquelles vous avez appelé au début de l'année, au moment de vos vœux, les Français à se rassembler ?

- LE PRESIDENT.- Eh bien je dois dire, Philippe Alexandre, que sur les thèmes que je viens de développer, la plupart des grandes voix autorisées, vraiment, sont allées dans le même sens. Toutes ont dit : cessons ces déséquilibres. Toutes ont dit cela, vraiment. Donc cela prouve qu'il y a un certain consentement national.

- Moi je l'ai déclaré - je ne cherche pas à avoir du tout un privilège d'antériorité. Le monde n'a pas commencé avec moi, il ne finira pas avec moi - dès le début de mon mandat, en 1982, à Versailles, - alors que les pays, les sept plus grands pays industriels étaient réunis - vous savez qu'ils se réunissent chaque année - j'ai demandé qu'il soit mis un terme à l'absence de système monétaire international et à l'instabilité des taux de change. Je l'ai demandé. Une résolution a été prise et un groupe de travail a été constitué dont la présidence a été confiée à Jacques Delors. Ce groupe a beaucoup travaillé. Il a commencé de remporter des succès, c'est-à-dire que ceux qui disaient "non, il ne faut pas intervenir sur le marché, c'est le marché qui peut décider tout seul" ont compris qu'il fallait absolument que les Etats puissent intervenir, disons qu'ils puissent réguler - c'est le mot à la mode -, qu'ils puissent ordonner, face au désordre des marchés, la sécurité financière du monde dans lequel nous sommes.

- Voilà, je me réjouis, lorsque j'entends sur l'ensemble de l'échiquier politique des voix - que j'estime autorisées - aller dans le même sens.

- QUESTION.- Malheureusement, pour le moment, cela reste des discours ?

- LE PRESIDENT.- Des discours, non. Je pense que le gouvernement français, - et moi, et je n'ai pas la même opinion que lui sur bien des choses - sur bien des choses, nous pensons que celles-ci peuvent être définies en commun et approuvées.\

QUESTION.- Depuis dix ans, on a remarqué que sous les quatre derniers ministres des finances : M. Monory, M. Delors, M. Bérégovoy et M. Balladur, on a beaucoup incité les Français à placer leurs économies dans la Bourse, plutôt que dans l'or et la pierre, mais est-ce qu'on n'est pas allé trop loin ? Est-ce que toutes ces campagnes publicitaires, ce battage fait dans le même sens, disons, n'ont pas porté les épargnants à de dangereuses illusions ?

- LE PRESIDENT.- Ecoutez, pendant la législature précédente, c'est-à-dire sous la gestion de MM. Delors et Bérégovoy, il y a eu un accroissement des bénéficiaires boursiers et les pourcentages ont été considérables et d'ailleurs les épargnants le savent bien et les actionnaires le savent bien.

- QUESTION.- On disait même que la gauche enrichissait les spéculateurs ?

- LE PRESIDENT.- Non pas les spéculateurs, mais les actionnaires. Dans le même moment, l'épargne a été elle-même mieux rémunérée. Je ne sais pas si vous vous souvenez de la création du livret rose. Il y a eu aussi le livret A qui a été bien servi. L'épargne n'a pas été diminuée par le succès boursier.

- Ce qui est devenu dangereux, c'est qu'ensuite la Bourse, l'achat d'actions s'est peu à peu substituée à l'épargne sur livret et ce qui veut dire que des gens qui avaient de l'argent à la Caisse d'Epargne l'ont enlevé pour acheter des actions. Naturellement, ils sont entrés dans un tourbillon dont ils ne sont pas les maîtres.

- QUESTION.- Si vous êtes réélu Président de la République, est-ce que vous ...

- LE PRESIDENT.- Je vous vois venir !

- QUESTION.- ... renationaliserez ce que Jacques Chirac et Balladur ont privatisé ?

- LE PRESIDENT.- Philippe Alexandre, n'attendez pas de réponse sur ce point.

- Je vous vois très bien venir sur la question de l'élection à la Présidence de la République.. Je n'ai pas parlé des privatisations...

- QUESTION.- ... Je n'ai parlé des privatisations...

- LE PRESIDENT.- Je n'ai pas à développer un programme. Les partis politiques sont là pour cela. Je les écoute. Je les observe. Moi je ne vous dirai rien !\

QUESTION.- Le grand marché européen : la gauche et la droite ont l'air de beaucoup vouloir faire campagne là-dessus. Vous allez toucher des droits d'auteur, monsieur le Président. Seulement, au lieu de faire rêver les gens avec 1992, est-ce qu'il ne faudrait pas leur parler de la réalité, à savoir que les voitures françaises, les voitures fabriquées par les Français, seront en concurrence avec des voitures allemandes, italiennes, anglaises et même japonaises et qu'ils paieront moins de taxes et qu'elles coûteront moins cher...

- LE PRESIDENT.- Si les Français ne l'avaient pas compris, il faudrait le répéter ici. Le grand marché unique du début de l'année 1993 suppose que les marchandises circuleront sans frontière et donc sans douane, à travers les douze pays de la Communauté européenne, avec les effets que vous venez de dire pour les automobiles, comme pour le reste. Ce qui est certain, c'est qu'il faudra se dépêcher. Ce ne sera pas facile aussi en Europe d'aligner les dispositions fiscales et sociales. Mais, sans cela il y aurait une grande injustice. Ceux qui ont la politique la plus avancée sur le plan social pèsent sur leur économie et se trouveraient handicapés. Ceux qui auraient des fiscalités plus justes, et mieux réparties risqueraient également de se trouver handicapés.

- J'ai engagé la négociation pour le marché unique de 1992 - 1993. C'est une grande responsabilité. Ce marché a été, vous le savez, accepté à Luxembourg en 1985, après avoir été préparé à Milan, quelques mois plus tôt... Et que de critiques j'ai entendues : "est-ce que la France sera capable", etc. Eh bien, il faut que la France soit capable, et moi je la crois capable.

- Je suis sûr que les entrepreneurs, je suis sûr que les travailleurs de tous ordres qui y prennent part, qui vont des créateurs, des inventeurs, des chercheurs jusqu'aux travailleurs les plus modestes, en passant par tous les cadres, je suis sûr que tous ces gens-là sont parfaitement capables - et on le voit dans de nombreux domaines, on le voit dans celui des transports, mais il y en a bien d'autres - de supporter la concurrence. Encore faut-il que cela soit compris par la puissance publique, de telle sorte que, dans le maximum possible de justice sociale, la production soit aidée.

- Moi je crois que tout cela ne se résoudra pas en 1992 - 1993. La France saura qu'elle n'est plus protégée par des lois artificielles et le Français saura qu'il doit être meilleur que les autres. Il ne sera pas le meilleur partout. Il faut qu'il le soit dans suffisamment de secteurs pour qu'au total, notre économie soit bonne.\

QUESTION.- Alors j'ai reçu beaucoup de lettres, et de coups de téléphone de nos auditeurs qui, sachant que j'allais vous poser des questions, m'ont dit qu'ils étaient très inquiets de la bassesse et de la minceur du débat politique en France. Et ils attendent que quelqu'un leur fournisse des raisons d'espérer, de croire, de s'enthousiasmer un peu.

Est-ce que vous-même, monsieur le Président, monsieur Mitterrand, vous avez un grand

- Est-ce que vous-même, monsieur le Président, monsieur Mitterrand, vous avez un grand message, un grand dessein à proposer aux Français ?

- LE PRÉSIDENT.- Si vous me dites : "à proposer aux Français pour la prochaine élection présidentielle, nous retomberons dans la même contradiction et cela ne nous fera pas avancer. Je préfère vous mettre à l'aise.

- Ce que je veux dire, c'est que moi je mène mon action et le problème est de savoir si les Français se reconnaissent dans cette action.

- Le domaine dans lequel j'exerce ma fonction pleinement, c'est le domaine de la politique étrangère, c'est le domaine de la défense, c'est le domaine de la protection des droits de l'Homme, et cela doit être aussi le domaine dans lequel je compte bien intervenir : la justice sociale, car il n'y a pas de redressement économique sans justice sociale. Ce sont de grands objectifs !

- C'est, par exemple, sur le plan international, d'intensifier la coopération franco-allemande et j'ai commencé dans le sillage inauguré en 1963 par le général de Gaulle, de proposer la construction politique de l'Europe, l'Europe monétaire, l'Europe des transports, l'Europe de l'environnement. La liste serait trop longue. Je vous l'épargne.

- Ce que je veux dire, c'est que c'est un formidable idéal, la construction de l'Europe. La France sera plus forte, et plus grande avec le support de l'Europe, et son génie particulier se fera mieux entendre si l'Europe existe. Et puis enfin, on aura le droit de parler à égalité avec 320 millions d'habitants, avec les Etats-Unis et l'URSS qui pour chacune d'entre elles, en ont moins et beaucoup plus que le Japon.

- Je crois que c'est un bel idéal. La recherche est un grand idéal. La recherche, la reconquête de l'espace, la conquête des secrets de la matière, la conquête des secrets de la médecine, de la biologie, la connaissance, le savoir, l'éducation, c'est un formidable enjeu. Et je crois qu'on peut passionner les Français en leur donnant des directions claires. Vous savez, Ariane, Hermès, et bien d'autres choses encore, c'est quand même exaltant.\

QUESTION.- Pour mettre fin à ce climat un peu délétère de la vie publique en France, à ce débat, à ce régime des petits papiers, des petits scandales, est-ce que la France peut continuer à barboter dans ce climat-là sans altérer sa dignité ? Est-ce que vous, monsieur le Président de la République, comme arbitre, vous n'avez pas la possibilité de siffler plus tôt la fin de la partie, d'avancer les échéances pour que justement on n'attende pas pendant 5 mois et 9 semaines dans ce climat-là...

- LE PRÉSIDENT.- C'est la Constitution qui le dit, Philippe Alexandre. Je ne peux avancer la date de l'élection présidentielle que par un moyen : ma propre démission. En raison des dispositions de la Constitution, ma propre démission fait que je ne suis plus Président de la République... et que c'est le Président du Sénat qui occupe cette fonction par intérim. Le gouvernement est responsable, devient le gestionnaire jusqu'à la date de l'élection d'un nouveau Président de la République. J'ai l'impression que par une mesure de ce genre, je lance la France dans une formidable campagne électorale sur la base de la démission du Président de la République. Je conçois très bien que cela puisse être difficile... et puis je n'ai pas l'intention de le faire !

- Je pourrais créer un choc nouveau en dissolvant l'Assemblée nationale. Cela n'a pas beaucoup de sens. Il s'agit de l'élection présidentielle. Il ne s'agit pas d'élection législative. La confusion arrive trop souvent. Je n'ai pas les moyens d'avancer la date de l'élection présidentielle.

- En attendant, j'ai les moyens d'en appeler à la morale publique. J'ai quand même le droit, autant qu'il est possible, d'en appeler à la "-concorde" des citoyens quand c'est nécessaire et j'ai surtout le droit d'en appeler - parce que la Constitution m'en donne la mission - à la justice. J'ai parlé de justice sociale... il faut que les gens se sentent à l'aise en France, qu'il n'y ait plus d'écrasement des plus pauvres par les plus aisés. Il faut que les différences s'estompent toujours dans la mesure du possible et il faut que la justice...

- QUESTION.- On va en parler tout à l'heure, monsieur le Président de la République. Il est tout juste 19H00. Nous allons avoir quelques titres d'information qui nous seront donnés par Jean-Pierre Defrein, rue Bayard, et nous nous retrouverons ici à l'Élysée.\

QUESTION.- Monsieur le Président. la Nouvelle-Calédonie. je suis comme la plupart des Français

c'est très loin et je n'y suis jamais allé, je voudrais vous poser une seule question : est-ce que la France doit garder la Nouvelle-Calédonie ?

- LE PRESIDENT.- Ce serait raisonnable pour les différentes ou principales ethnies, si on peut les appeler comme cela £ en raison de l'équilibre démographique qui prévaut dans ces îles, dans cet archipel : d'un côté ceux qui sont d'origine européenne et, d'autre part, les Canaques. Je pense que toute autre destination que la France, que la République française, conduira à une guerre civile inexpiable...

- QUESTION.- Cela veut dire ?

- LE PRESIDENT.- Cela veut dire que la République française a un devoir d'arbitrage scrupuleux pour qu'aucune de ces deux communautés ne se sente menacée, exploitée, violente.

- QUESTION.- Pourquoi est-ce que vous n'avez pas commenté le résultat du référendum qui a eu lieu en Nouvelle-Calédonie, qui s'est traduit par un oui massif à la France ?

- LE PRESIDENT.- Parce que je ne pensais pas ce référendum opportun. Je pense qu'il a cristallisé une situation dommageable au lieu de la régler.

QUESTION.- La justice : le Juge Grellier, ce magistrat qui a inculpé Michel Droit et qui s'est fait ensuite désavouer par la Cour de Cassation, a dit au "Nouvel Observateur" : "ce qui est très grave aujourd'hui, c'est qu'on utilise des affaires judiciaires sur le plan politique" et un sondage paru hier dans le "Journal du Dimanche", indique, en effet, que les Français, dans leur majorité, semblent considérer que les juges sont plutôt moins indépendants du pouvoir politique qu'il y a quelques années.

- Alors, le Président du Conseil supérieur de la magistrature que vous êtes, estime-t-il qu'il faudrait réformer le statut des magistrats pour les rétablir dans leur indépendance et leur autorité ? Je vous pose la question, parce que c'est une idée que vous aviez lancée, me semble-t-il, au cours de votre campagne en 1981.

- LE PRESIDENT.- Ce n'est pas une affaire de statut, mais j'épouse les propos que vous venez de tenir. Je dois dire que dans l'idée que je me fais de la justice française, et je le dis devant tout le monde au risque d'être démenti, je ne suis jamais intervenu auprès d'un juge d'instruction £ je considère comme coupable quiconque, directement ou indirectement, tente de peser sur les décisions d'un juge d'instruction. Cela, c'est la règle fondamentale de droit. Ces hommes, ces femmes, doivent être respectés dans leur fonction. J'ai employé l'expression tout à l'heure "qu'on les laisse travailler".

- QUESTION.- Oui, mais il y a leur avancement, leur promotion, c'est une façon.

- LE PRESIDENT.- Mais les juges, disons du siège, en tout cas, les juges d'instruction en l'occurrence, dépendent pour leur avancement du Conseil supérieur de la magistrature. Le Conseil supérieur de la magistrature est composé de 9 personnes qui sont irréprochables, auxquelles, d'ailleurs, on n'a jamais rien reproché, qui gèrent avec un formidable scrupule, une grande compétence, les affaires de la justice, disons du corps judiciaire. Sur ceux-là, impossible de peser, impossible, il y aurait une levée de boucliers.

- Bien entendu, la situation des gens du Parquet n'est pas la même, puisqu'ils doivent, d'une certaine manière, obéissance à leur hiérarchie £ et ce qui est vrai, c'est qu'il y a des interventions politiques, soit par les procureurs, soit par tous les moyens. Moi je ne sais pas comment on fait, puisque je ne l'ai pas fait et que je le réprouve, mais il y a trop souvent des interventions politiques. Alors, quand les juges se rebellent contre ces interventions politiques, ils ont raison, il faut qu'on les aide, et moi je veux les aider.

- QUESTION.- Vous les appelez à la rébellion ?

- LE PRESIDENT.- Non, pas à la rébellion, vous pouvez dire cela sur un ton plaisant £ mais non, je les appelle tout simplement à se sentir assurés qu'ils seront respectés. Je suis, par l'article 64 de la Constitution, moi, Président de la République, garant de l'indépendance de l'autorité judiciaire. Je peux et je devrai, s'il le faut, consulter le Conseil supérieur de la magistrature pour qu'il me donne son avis sur telle ou telle action qui viserait à enrayer la liberté, l'indépendance des juges d'instruction.

- Voilà une déclaration de principe qui peut devenir une déclaration pratique. Mais je ne peux pas

faire que les politiques, dans leur ensemble, respectent les principes que je viens d'énoncer et je peux contribuer à ce que la justice se sente enfin délivrée de ces inadmissibles pressions et je le ferai.\

QUESTION.- Je reviens un petit peu au climat politique qui a régné ces derniers temps, Nucci, Prouteau, aujourd'hui l'affaire Luchaire, est-ce que vous avez le sentiment...

- LE PRESIDENT.- Il n'y a pas que celles-là, Philippe Alexandre, je n'ai pas l'intention de barboter là-dedans, mais il n'y a pas que celles-là...

- QUESTION.- Non, mais est-ce que vous avez le sentiment qu'on vous a déclaré la guerre ? Est-ce qu'à votre connaissance, il existe dans tel ou tel ministère, comme au ministère de l'intérieur, comme l'ont dit deux de vos amis, une cellule chargée de fabriquer des bombes pour vous les jeter dans les jambes ?

- LE PRESIDENT.- Ce n'est pas la peine pour cela qu'il y ait une cellule à l'Hôtel Matignon. Le Premier ministre m'en a parlé encore récemment lorsque nous étions en Allemagne, il m'a dit : "Jamais de la vie".. Je ne demande qu'à le croire. Ce qui est vrai, c'est que les machines politiques, elles, ne s'en privent pas...

- QUESTION.- Et cela vous fait souffrir ou cela ne vous fait ni chaud, ni froid ?

- LE PRESIDENT.- Sur le plan personnel, je n'en souffre vraiment pas, non.... d'ailleurs moi-même je ne suis pas en cause. Oui, il y a cette affaire de la rencontre avec l'amiral Lacoste le 21 mai à propos de laquelle on a voulu créer une brèche dans laquelle on s'est empressé de s'engouffrer, mais ce n'est pas sérieux. Ce que je peux dire, c'est que, personnellement, je ne suis pas visé, mais c'est vrai que mon environnement politique, mes amis politiques, ceux avec lesquels j'ai mené une grande partie de ma vie, c'est vrai que souvent on cherche noise à l'opposition, et puis de temps à autres, c'est le contraire.

- Je fais cet appel, voyez-vous, à l'opinion publique, parce que c'est le peuple qui doit se faire entendre, mais je le fais aussi aux responsables politiques : finissez-en.

- Finissez-en avec ces méthodes qui nuisent à la République tout entière, à chacun d'entre vous ! Finissez-en ! La démocratie doit susciter le respect. Sans doute est-on libre de porter accusation lorsqu'on est sûr de son accusation, mais on ne doit pas créer une profession nouvelle : celle des exploiters de scandales !

- QUESTION.- Est-ce que vous avez le sentiment...

- LE PRESIDENT.- La justice, vous savez, elle est capable de faire cela.\

QUESTION.- Est-ce que vous avez le sentiment que la majorité actuelle cherche surtout à vous dissuader de vous représenter ?.. En effet, la perspective de faire campagne en répondant aux attaques, aux insinuations, voire aux calomnies, c'est peut-être à vous dégoûter d'être candidat !

- LE PRESIDENT.- On glisse de nouveau sur le même terrain, mais enfin j'ai à faire à un journaliste de qualité, qui sait très bien comment s'y prendre.. Mais moi, j'ai acquis aussi un peu d'expérience...

- QUESTION.- Je n'en doute pas.

- LE PRESIDENT.- ... Donc, ce que je veux vous dire, c'est que c'est vrai, quelquefois il m'arrive - mais c'est tout à fait en plaisantant - de dire : je crois bien que mes amis ne me désigneront pas... mais mes adversaires, de la manière dont ils s'y prennent, ils pourraient bien y arriver.

- QUESTION.- Est-ce qu'il n'y a pas finalement un moyen de couper court à tout cela, c'est d'annoncer aujourd'hui même, ce soir, le micro est ouvert, que vous serez, ou que vous ne serez pas candidat au printemps 1988 ? A ce moment-là, il n'y aurait plus, justement, cette espèce de tentative de dissuasion, si j'ose dire...

- LE PRESIDENT.- Oh, vous savez, il n'y aurait pas celle-là... il y en aurait d'autres. Mais enfin, ce que je veux dire, c'est que j'ai l'intention de ne rien ajouter à ce que j'ai déjà déclaré sur ce sujet. Donc, c'est un débat dont je ne me mêle plus.

- QUESTION.- En tout cas, vous avez remarqué que, finalement, ce suspense que vous faites régner dans la vie politique française plonge dans le trouble vos amis socialistes. Il y a eu les déclarations de Jacques Delors, qui a fait des offres de service à Raymond Barre...

- LE PRESIDENT.- Ce n'est pas exactement comme cela...

QUESTION.- C'est tout...

- QUESTION.- Oui, j'abrege...

- LE PRESIDENT.- D'accord.

- QUESTION.- ... et puis il y a eu, ce matin, les déclarations de Jean-Pierre Chevènement au "Point" disant que le Parti socialiste était tétanisé. Est-ce que vous avez le sentiment que, par votre silence sur cette grande question de la candidature, vous gênez considérablement ce Parti socialiste ?

- LE PRESIDENT.- Non, le Parti socialiste est tout à fait libre - et je ne peux que l'y encourager - de désigner son candidat pour l'élection présidentielle. Et je dois dire, sans vouloir prendre parti plus qu'il ne convient, que je formerai quand même des vœux pour lui. Il est tout à fait libre, c'est sa détermination, c'est la sienne, ce n'est pas la mienne.

- Je conçois très bien qu'en raison de nos liens, que je n'oserais pas appeler historiques, mais qui sont quand même importants, qui sont aussi des éléments sentimentaux, je conçois que je le gêne, c'est certain. En ne répondant pas à Philippe Alexandre ce soir, je sais que je le gêne et, vraiment, je m'en excuse auprès de lui... - je veux dire auprès de lui, Parti socialiste, par Philippe Alexandre ! Si j'avais à m'en excuser, je le ferais, mais ce n'est pas le cas - Je comprends que je le gêne, puisqu'il ne peut pas prendre toutes les dispositions qu'il souhaite en temps voulu.

- Mais des candidats à la Présidence de la République, il y en a plusieurs. Il y a deux grands candidats de la majorité, il est évident qu'il y a des candidats qui ont déjà annoncé leur candidature à droite et à gauche, et on peut dire : "Mais alors ? Et le Parti socialiste ?" Mais moi, je n'ai pas fait acte de candidature et j'entends, sur ce terrain-là, pouvoir disposer de moi-même.)

QUESTION.- Nous avons reçu pas mal de coups de téléphone aujourd'hui - puisqu'hier, on a beaucoup parlé des déclarations de Jacques Delors, justement - et un certain nombre d'auditeurs nous ont dit : "Eh bien, finalement, c'est très bien, le clivage entre la droite et la gauche, c'est la préhistoire"...

- LE PRESIDENT.- On a le droit de le penser.. Depuis que la République existe, depuis les grands combats démocratiques et 1789 - cela devait exister déjà avant, mais sous une autre forme - disons qu'en gros il y a des Français conservateurs, qui veulent bien garder ce qu'ils ont, préserver l'état acquis, et puis il y a des Français progressistes qui estiment que cela pourrait être mieux. Qu'on appelle cela comme on voudra - c'est le parti du progrès, le parti de la résistance, la droite contre la gauche ... - les mots changent, mais ces réalités demeurent...

- QUESTION.- Elles demeureront encore longtemps ?

- LE PRESIDENT.- Elles demeureront longtemps, mais il y aura certainement des circonstances - il y en a déjà eu - où les majorités politiques, et surtout parlementaires, seront différentes et réaliseront des réconciliations sur des programmes déterminés. Mais ce n'est pas le sujet que je souhaite approfondir maintenant, car ce n'est pas mon rôle que de vous répondre sur ce point, c'est le rôle des formations politiques.

- QUESTION.- La question qui agite au fond beaucoup les socialistes c'est : si le prochain Président de la République est socialiste - vous-même ou Michel Rocard, ou quelqu'un d'autre - est-ce qu'il devra dissoudre l'Assemblée nationale ou alors faudra-t-il qu'il gouverne avec la droite, qu'il cohabite avec elle et qu'il se livre à cette espèce de guerre en dentelles, comme en ce moment, ou alors même qu'il constitue un gouvernement droite gauche, comme il y en avait sous la IVème République, avec ce que l'on appelait "la troisième force" ?

- LE PRESIDENT.- Il appartiendra aux candidats déclarés et effectivement candidats au début de la campagne électorale de dire ce qu'ils en pensent.

- Moi, vous comprendrez que, nourri par l'expérience... Il a fallu que j'assume le changement, l'alternance de 1981, avec les socialistes disposant d'une majorité absolue, au pouvoir après tant d'années d'absence du pouvoir, et il a fallu que j'assume, par le moyen de la coexistence, que d'autres appellent la cohabitation, une nouvelle majorité parlementaire, que je ne pouvais pas - disons les choses honnêtement - prétendre représenter. J'ai donc connu quand même deux difficultés. Elles n'étaient pas du même ordre, mais j'ai dû me poser le problème en tant que Président de la République : comment faire pour que les décisions prises par ces majorités, qui ont bien le droit d'adopter les lois de leur choix, de prendre les orientations économiques, sociales et autres. de leur choix. ne froissent pas outre mesure les autres ? Comment faire que la

communauté nationale soit quand même préservée ?

- Et je dois dire que je m'y suis appliqué. Y ai-je réussi ? C'est l'opinion publique qui le dira.\

QUESTION.- Je ne voudrais pas vous donner l'occasion de vous amuser de ma curiosité, comme vous l'avez fait avec Christine Ockrent à la télévision, mais je dois vous poser une question à laquelle, peut-être, vous pourrez répondre sans aliéner votre liberté de choix : est-ce que vous avez pris votre décision dans votre for intérieur ?

- LE PRESIDENT.- Dans mon for intérieur, pas vraiment, non ... pas vraiment.

- C'est ce que vous verrez ! C'est ce que je verrai aussi parce que je n'en sais rien...

- Ce que je veux dire, c'est que j'ai été élu alors que j'avais soixante-quatre ans. Faites maintenant l'addition, plus sept, on y arrive, on y est arrivé même, du point de vue de mon anniversaire £ dans l'hypothèse où vous vous placez, vous, d'une réélection, eh bien c'est un problème qui se pose, c'est vrai, c'est un problème qui se pose...

- QUESTION.- L'économiste Galbraith a dit récemment : une des causes de la tempête boursière et monétaire mondiale, c'est qu'il n'y avait plus personne à la Maison blanche. Et puis on vient d'apprendre qu'en Tunisie, Bourguiba avait exercé pendant plusieurs années les fonctions présidentielles tout en étant frappé d'incapacité.

- LE PRESIDENT.- Vous observez en moi des signes inquiétants ?

- QUESTION.- Non, pas du tout, mais je me demandais s'il y avait une limite d'âge pour le métier de chef d'Etat. Après tout, il y en a bien pour les grands patrons dans l'industrie.

- LE PRESIDENT.- Oui, il y en a même pour les cardinaux chargés d'élire les papes.

- QUESTION.- Absolument !

- LE PRESIDENT.- Les évêques, je crois qu'à 75 ans ils doivent se retirer, et pour les cardinaux, c'est 80. Vous voyez, je prends des exemples en dehors de la politique. Oui, je pense... enfin c'est assez individuel, cela. Si je plaide dans l'autre sens en vous citant la liste absolument immanquable de Clemenceau, d'Adenauer, de X. ou Y., j'aurais l'air de plaider pour une candidature.

- Ce que je veux dire, c'est selon les cas, c'est selon, selon une expression qu'on employait beaucoup dans ma province saintongeaise. C'est selon.. Mais j'observe en effet que l'âge venant, ce risque existe et quiconque le prend doit le prendre en conscience.

- QUESTION.- Sans vouloir alarmer les Français, est-ce que vous ne trouvez pas inquiétant que le Président des Etats-Unis, qui est déjà un peu amoindri, si j'en crois les journaux, par la vieillesse, soit confronté avec Gorbatchev et que, d'une certaine façon, le sort de l'Europe, le nôtre dépende de lui ?

- LE PRESIDENT.- Oh ! je ne dirai pas que M. Reagan soit affaibli à ce point-là. Non ! Je ne veux pas dire cela. Il est arrivé que ce soient les Soviétiques qui aient des vieillards, de très grands vieillards qui se trouvaient là, déjà malades, et même affaiblis, et puis les Etats-Unis d'Amérique, ce n'est pas rien. Non ! Je ne ferai pas ce genre de jugement sur M. Reagan et je me réjouis du désarmement qui semble devoir être décidé sur les forces nucléaires intermédiaires, comme je me réjouis de tout nouvel accord sur les forces stratégiques, sur les armes chimiques ou sur les armes conventionnelles. Il faut aller dans ce sens.\

QUESTION.- Monsieur le Président, j'ai une dernière question à vous poser, parce que je m'aperçois que l'heure tourne. Après vingt mois d'existence, la cohabitation ou si vous préférez, je sais que vous n'aimez pas la formule, la coexistence apparaît très endommagée, même un peu sinistrée. Quand le Président de la République et le Premier ministre s'en vont à une conférence internationale, c'était à Tokyo `sommet des pays industrialisés, mai 1986`, c'était à Madrid `1er sommet franco-espagnol, mars 1987`, c'était à Karlsruhe `sommet franco-allemand` la semaine dernière, à l'occasion de la paternité de cette Commission franco-allemande économique, eh bien ! il y a des chances qu'il y ait une bavure. Alors, est-ce que vous ne trouvez pas que cela fait un peu désordre comme on dit, mais surtout est-ce que la France n'est pas diminuée d'avoir ainsi deux voix qui ne chantent pas tout à fait la même chanson ?

- LE PRESIDENT.- Je déplore profondément ce que vous appelez des bavures. C'est vrai qu'il y a des expressions différentes qui émanent souvent des entourages, qui agissent sincèrement, mais

peut-être avec un trop grand enthousiasme pour celui dont ils portent le drapeau. Mais je déplore ces faits. Et croyez-moi, j'y veille toujours. Mais quand même, au total, aussi bien qu'en Espagne, qu'à Tokyo, aussi bien à Karlsruhe qu'en Espagne et qu'à Tokyo, nous avons défendu les mêmes positions et nous avons réussi, notamment à Karlsruhe, dans le -cadre du duo ou du couple franco-allemand, à faire adopter des mesures extrêmement productives, extrêmement intéressantes pour l'avenir, sur le -plan de la défense, de la sécurité et sur le -plan de la monnaie. C'est quand même cela l'essentiel.\

QUESTION.- Par conséquent, un Président de la République de gauche et un Premier ministre de droite, ou demain l'inverse, c'est un système qui est viable ?

- LE PRESIDENT.- C'est un système imposé. Moi, je n'ai pas du tout souhaité cela. Ce sont les Français, en élisant une Assemblée nationale conservatrice, qui l'ont voulu. C'est le peuple.

- Le reproche de fond, il est celui-là : faut-il, chaque fois qu'il y a une saute d'humeur de la population, que le Président de la République s'en aille ? Les sautes d'humeur de la population ou du Parlement, cela voudrait dire quoi ? Cela voudrait dire que, quand un Président de la République se trouve minoritaire devant l'Assemblée nationale, il s'en va. Déjà, il faut en élire un autre. Le cas échéant, puisqu'on prête à tel ou tel candidat d'aujourd'hui la volonté ou le désir de dissoudre l'Assemblée nationale, à peine serait-il élu, supposez qu'il n'ait pas la majorité, alors il va démissionner un mois après avoir été élu ? Situation absurde, que les Français ne demandent pas. Et puis, vous risquez d'avoir des sautes d'humeur parlementaires, à l'intérieur d'une même majorité.. Vous voyez bien ce que je veux dire.. A l'intérieur d'une même majorité, vous pouvez avoir des ruptures, vous pouvez avoir une majorité de cette majorité qui dise : la façon dont agit le Président de la République ne me plaît pas, alors, je renverse le gouvernement.. Et de nouveau, le Président de la République se trouve minoritaire dans sa majorité : il faut qu'il s'en aille !

- Si bien que, pour compenser le désordre et l'instabilité parlementaire, on va en surajouter avec l'instabilité présidentielle. Je dis que ce n'est pas sérieux !

- Maintenant, un dernier mot. Il n'est quand même pas souhaitable que des situations de ce type se répètent trop souvent. Il vaut mieux qu'il y ait harmonie politique, bien entendu, entre le Président et le Parlement, mais cela, c'est le peuple qui décide.\

QUESTION.- Monsieur le Président de la République, merci beaucoup. Cette émission a un petit peu dépassé d'une dizaine de minutes, mais enfin cela n'a pas d'importance.

- La première fois que vous avez accepté le principe de cette émission à RTL, j'avais très envie de vous poser des questions pour profiter de la radio, de son caractère un peu intimiste, sur vous-même, sur vos goûts, sur les gens que vous aimez, sur le regard que vous portez sur la vie politique par -rapport à vous-même, sur votre secret pour maîtriser le temps qui est un de vos grands secrets. Et puis, il a fallu comme on dit, balayer l'actualité des plus encombrantes.

- Alors, cet entretien, j'en ai toujours envie, et j'ai envie de vous demander : est-ce que nous prenons rendez-vous pour avant ou pour après l'élection présidentielle ?

- LE PRESIDENT.- Avant, pourquoi pas ? Je compte bien, jusqu'à la fin de mon mandat, l'exercer pleinement, et parmi les usages que j'en fais, il y a la relation avec la presse. Or, vous représentez, vous-même personnellement, et RTL, des moyens médiatiques importants. Il n'y a donc pas de raison que je vous dise non. Pour plus tard, permettez. N'étant plus Président de la République, je ne m'absenterai pas de la France, je veux dire psychologiquement, moralement, affectivement, je continuerai d'aimer mon pays, d'avoir envie de le servir, mais ce ne sera pas un goût immodéré au point de me mêler de tout et du reste. Le jour où j'aurai vraiment pris ma retraite, je l'aurai prise vraiment, et il me restera à examiner en moi-même ce qu'il me reste à faire dans la suite, les échéances qui terminent toute vie.

- LE JOURNALISTE.- Merci, monsieur le Président.\